



Participation
citoyenne
GrandAngoulême
Conseil de développement



Transitions

écologiques

**Préconisations pour une gestion durable
de la ressource en eau**

CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

AVRIL 2026

AUTOSAISINE

SEPTEMBRE 2023



Donnons notre **regard**
sur le **territoire** de demain.

Sommaire



INTRODUCTION 3

1. JE PRÉSERVE
LA RESSOURCE EN EAU 4

2. J'ACCOMPAGNE
LE CHANGEMENT
DE COMPORTEMENT 6

3. JE CONTRIBUE
ET JE PARTAGE 10

4. JE FAIS
CE QUE JE DIS 12

CONCLUSION 14

ANNEXES 15



SEPTEMBRE 2023

Réunion de lancement
du groupe de travail



JANVIER 2024

Organisation d'une
conférence sur l'eau animé
par Bernard Legube,
Président du Conseil
scientifique du Comité de
bassin Adour-Garonne

Rencontre avec la SEMEA



JUIN 2025

Présentation des premiers
travaux du groupe aux élus et
techniciens du Grand Cycle
de l'Eau de GrandAngoulême



AVRIL 2026

Publication
de la contribution



AUTOMNE 2023

Rencontres avec le SyBra
(Syndicat du Bassin des
Rivières de l'Angoumois),
les élus et techniciens
de GrandAngoulême



MAI 2024

Visite de l'usine
de traitement d'eau
du Pontil à Tournay



JANVIER 2026

Présentation des
propositions
aux élus en charge
du Grand Cycle de l'Eau
et aux directeurs généraux

INTRODUCTION

Le groupe Transition écologique du Conseil de développement de GrandAngoulême (Codev) s'est autosaisi de la question de l'eau et de ses usages en juin 2023. Les épisodes de sécheresse, de canicule et d'inondations survenus en France ces dernières années ont marqué les esprits et rappelé l'urgence d'agir. Cette démarche fait également suite à la rencontre citoyenne territoriale organisée à Vindelle en septembre 2022. Son succès a mis en évidence le besoin de la population de s'approprier ces enjeux. Enfin, les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ont également nourri cette réflexion.

Pour se former sur cette thématique, les membres du groupe de travail ont rencontré les acteurs du territoire dont le Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois (SyBRA), les directions du grand cycle de l'eau et de l'assainissement de GrandAngoulême ou encore la SEMEA. Nous avons également pu assister à des conférences de l'hydrologue Emma Aziza, du Président du Conseil scientifique du Comité de bassin Adour-Garonne Bernard Legube, à une table ronde organisée par le CESE* à Paris, ou encore visiter certains équipements comme l'usine de potabilisation d'eau du Pontil. Enfin, nous avons consulté de nombreuses documentations à l'instar du rapport « Charente 2050 »*, du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau du gouvernement* ainsi que le dernier rapport du GIEC*.

Ce temps d'apprentissage et de recherche documentaire nous a fait prendre conscience de la vulnérabilité de notre territoire face au dérèglement climatique, ainsi que de l'impact de nos modes de vie et de nos aménagements passés sur la ressource en eau. Il nous a aussi montré que

cette menace est protéiforme et expose les habitants du Grand Angoulême à de multiples phénomènes :

- des épisodes de sécheresse plus fréquents et plus intenses entraînant des restrictions d'eau pour tout le tissu économique et social du territoire ;
- des épisodes de précipitations plus longs et plus forts provoquant inondations et détérioration des infrastructures ;
- des pollutions des ruisseaux, rivières et sources impactant la biodiversité, la qualité de l'eau potable et sa disponibilité.

Face à ces constats, les membres du groupe ont travaillé collectivement à l'élaboration de préconisations. **Toutefois, le groupe s'est focalisé sur l'eau et ses usages par et pour ses habitants.** Parallèlement, un questionnaire à leur attention a permis de relever leurs propres attentes et idées. Le résultat de synthèse de ce travail a été décliné en quatre grandes thématiques :

1. Je préserve la ressource en eau ;
2. J'accompagne le changement de comportement ;
3. Je contribue et je partage ;
4. Je fais ce que je dis.

Nous sommes convaincus que l'étude et l'adoption de ces préconisations par GrandAngoulême **rendra notre territoire plus résilient** face aux phénomènes climatiques extrêmes, contribuera à protéger la ressource, et assurera un accès équitable à une eau saine.

*Les références sont à retrouver en annexes et sont indiquées par une * dans le document*





1. JE PRÉSERVE LA RESSOURCE EN EAU

Le fleuve Charente et ses affluents sont une ressource en eau importante pour notre territoire que nous souhaitons préserver, et peut-être bientôt notre seule ressource en eau potable. Les lits majeurs et mineurs de ces cours d'eau sont supports d'usages, d'activités et de cadre de vie. La restauration des fonctionnalités du milieu s'impose pour atténuer les futurs changements climatiques, réduire les impacts des inondations, les risques de manque d'eau et les pollutions.

1.1 Ralentir les cours de la Charente et de ses affluents

- **Re-minéraliser** les fonds de lits des cours d'eau et créer de nouveaux méandres.
- Stabiliser les bandes enherbées par une **plantation d'arbres**.
- **Préserver** les secteurs en bon état.
- Tous les affluents de l'agglomération, directs ou indirects qui affectent le débit de la Charente (Argence - Petit Champniers - Petit Viville- Touvre) et en amont de l'usine du Pontil (La Bonnière et la Tardoire) **sont à privilégier**.

1.2 Sanctuariser le foncier agricole de bord de Charente et de ses affluents*

- **Replanter des haies perpendiculaires** aux versants du lit majeur de la Charente pour freiner le ruissellement (lessivages des intrants agricoles) et éviter les glissements de terrain.
- Encourager les **cultures raisonnées et durables**, la plantation d'arbres au bord des rivières, pour éviter un sol compacté et traité intensivement. Infiltrer les eaux de débordement des crues sur le foncier qui jouxte la rivière (zones d'expansion des crues).
- Encourager **l'acquisition de ce foncier** par GrandAngoulême et les collectivités locales pour replanter des arbres, développer du maraîchage pour fournir les cantines scolaires et autres restaurations collectives.

- Initier une **vaste opération pédagogique** associant GrandAngoulême et la Chambre d'agriculture pour montrer tous les bénéfices que pourraient tirer les agriculteurs de ce changement de modèle.

1.3 Limiter les pollutions*

- Favoriser les **pratiques agricoles écoresponsables** dans les périmètres de protection rapprochée et éloignée notamment des eaux d'infiltration alimentant les sources de la Touvre.
- **Limiter les pollutions** avec un accompagnement pédagogique spécialisé (associations, chambre d'agriculture, commerces, artisans...) et flécher vers des chartes existantes.

1.4 Préserver et améliorer la qualité de l'eau

- Poursuivre le **déploiement du tout à l'égout**. Améliorer l'assainissement en vue de la réutilisation des eaux usées. Pour les eaux grises, s'orienter vers des stations de petites tailles et naturelles (au niveau d'un lotissement par exemple), afin de réduire le coût de transport et de traitement.
- Poursuivre les investissements dans l'usine de traitement du Pontil en **améliorant les analyses et la qualité de l'eau** distribuée : composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAs), polluants émergents (Perchlorate), résidus médicamenteux.





2. J'ACCOMPAGNE LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Les habitants du Grand Angoulême ont entre leurs mains et par leurs actions quotidiennes une part importante des économies d'eau réalisables. En effet, 95% de l'eau potable est consommée par les habitants du territoire (source SEMEA*). La sensibilisation des populations autour des enjeux de l'eau est donc un levier majeur pour une meilleure gestion de cette ressource. Elle permet de leur apporter les solutions adéquates, d'ancrer les bonnes pratiques et de préparer la résilience du territoire.

Au-delà de la raréfaction de la ressource, il s'agit également de se préparer à des épisodes de pluie plus espacés mais plus intenses, et donc de réfléchir à faciliter l'écoulement et l'infiltration des eaux de pluie.

2.1 Auprès de l'ensemble des habitants du territoire

- **Communiquer** sur ces enjeux lors des grands événements du territoire (salon de l'habitat, fête des jardins, journée mondiale de l'eau, Les Gastronomades, la Touvre en Fête...), et plus largement lors des festivals de musiques, du FIBD, du FFA, ou de l'organisation de réunions publiques.
- Dupliquer le **modèle du site « Jeconomiseleau.org »*** (site de Gironde) pour centraliser les informations de sensibilisation sur un site internet dédié, ou créer une section dédiée sur le site internet de GrandAngoulême et de ses communes.
- Créer un **Diagnostic Performance Eau (DPE)** pour accompagner les habitants dans des travaux ou l'installation d'équipements permettant la réduction de leur consommation d'eau, sur le modèle de MaPrimRénov & CEE.

2.2 Auprès des habitants des maisons individuelles*

- **Rédiger un guide de bonnes pratiques** pour encourager les habitants de maisons individuelles à :
 - adopter certaines techniques simples pour économiser l'eau (plantes peu gourmandes en eau, système de goutte à goutte),
 - récupérer l'eau de pluie avec un système adapté,
 - faciliter l'infiltration d'eau de pluie (désimperméabiliser des entrées de maison et des allées, utilisation de revêtements perméables, jardin de pluie...).
- **Inciter financièrement** les nouvelles constructions et les rénovations à adopter ces mêmes techniques.

2.3 Auprès des habitants des habitats collectifs*

Sensibiliser les habitants aux gestes et équipements d'économie d'eau, les aides et les diagnostics disponibles



à travers des réunions organisées conjointement avec les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété.

2.4 Auprès des jeunes publics

- **Accentuer la sensibilisation** des jeunes publics sur l'eau et ses usages, notamment pour répercuter ces messages au sein de leurs foyers :
 - multiplier les interventions d'associations locales dans les établissements scolaires et centres de loisirs (lors des temps scolaires et périscolaires),
 - proposer des outils « clés en main » aux partenaires (enseignants, mairies).

2.5 Distribuer des équipements pour faciliter les économies d'eau

A la manière de l'opération MAC EAU* du Département de la Gironde ou du Grand Cognac*, **créer un kit hydro-économe contenant des équipements d'économie d'eau** (réducteur de pression et de débit, mitigeur thermostatique, stop douche, pommeau de douche économique etc) et pouvant être distribué lors des actions de communication.



3. JE CONTRIBUE ET JE PARTAGE

Le bon usage de l'eau c'est aussi garantir son accès à tous les habitants, tout en partageant les efforts à consentir pour l'économiser.

Pour cela, il est important de mieux connaître la consommation réelle des usagers sur le territoire, de prioriser les usages et de proposer une tarification juste et pérenne.

3.1 Mieux connaître les usages

- Consolider les **données de consommation d'eau** des particuliers de manière plus fine et localisée.
- Pour aider les habitants à prendre conscience des niveaux de consommation, leur mettre à disposition ces **données sur le portail national SISPEA*** ou local sur le site internet de GrandAngoulême.
- **Communiquer** plus régulièrement sur le plan de déploiement de la radio relevé sur le Grand Angoulême, et de ses avantages pour les particuliers et la collectivité.
- Augmenter la **part de compteurs d'eau individuels** dans l'habitat collectif.

3.2 Inventorier davantage les captages d'eau domestiques

- **Communiquer** auprès des habitants sur les nouvelles démarches simplifiées de déclaration, sur le portail DUPLOS*, pour ses forages domestiques, de leur caractère obligatoire et des contrôles exercés.
- **Expliquer** l'impact de ces captages sur cette ressource collective.

3.3 Améliorer le suivi de sa consommation

- Améliorer la **lisibilité des informations** fournies sur sa facture* et son compte internet pour permettre un meilleur suivi et compréhension de l'évolution de sa consommation d'eau potable.
- Donner des indicateurs pour **comparer son niveau de consommation** d'eau potable à celui de familles et d'habitats types.

3.4 L'eau finance l'eau

Le mode de financement de la gestion de l'eau potable étant amené à être impacté par la diminution attendue de la consommation, il convient de

réfléchir à de nouvelles modalités permettant de pérenniser les investissements futurs.

3.5 Prioriser l'accès à l'eau

Anticiper les limites de la ressource en eau sur le territoire et son partage en établissant une charte* de priorisation de son usage entre les consommateurs : habitants, agriculteurs, industriels, agents économiques et administratifs.

3.6 La tarification modulaire plutôt que progressive

- Conformément à l'avis du CESE* (Conseil Economique Social et Environnemental), il est préconisé de **ne pas appliquer de tarification progressive** qui pose des risques d'inégalité, une mise en place complexe et coûteuse pour les collectivités.
- **Réfléchir à une tarification modulaire** pour ajuster le prix en fonction de la saison par exemple, plus élevé en été qu'en hiver.
- Proposer une **convention aux structures publiques et privées** du territoire grandes consommatrices d'eau pour les inciter à baisser leur consommation lors des sécheresses en contrepartie, par exemple, d'une tarification plus avantageuse les autres périodes.

3.7 Des aides pour un meilleur accès à l'eau

- **Amplifier la politique d'aide** d'accès à l'eau potable pour les personnes en difficulté par la distribution de chèque eau, de kits hydro-économes, l'application de la gratuité des premiers mètres cubes consommés...
- Proposer un espace permettant aux plus démunis (travailleurs précaires, sans abris...) **d'avoir accès à des douches** sur le modèle de l'opération Marseille Solidaire*.
- Permettre un **meilleur accès à l'eau potable** dans les lieux publics en augmentant le nombre de fontaines à eau.





4. JE FAIS CE QUE JE DIS

« Donner l'exemple n'est pas le principal moyen pour influencer les autres. C'est le seul. » disait Albert Einstein. L'exemplarité de GrandAngoulême et de ses 38 communes est ainsi primordiale pour donner de la cohérence à sa politique de l'eau. En adoptant les mêmes gestes que ses habitants, GrandAngoulême fera non seulement sa part mais insufflera de la force à ce grand mouvement collectif.

4.1 J'économise l'eau

- Équiper les installations publiques du territoire de **kit hydro-économe**.
- **Signaler** la présence des équipements installés et leur intérêt par des affichettes.

4.2 Je récupère l'eau

- Installer des citernes ou cuves de **récupérations d'eau** de pluie sur les bâtiments publics du territoire.
- Récupérer les **eaux usées** en sortie de station d'épuration.
- **Signaler** la présence de ces équipements de récupération et de leurs usages par des affichettes.

4.3 Je réutilise l'eau

- Équiper les stations d'épuration de l'agglomération pour **réutiliser l'eau traitée*** à des fins d'arrosage des espaces verts, de nettoyage des véhicules et des sols extérieurs, d'alimentation des toilettes du Grand Angoulême.
- **Communiquer** régulièrement sur les économies d'eau réalisées.

4.4 J'adapte la végétation

- Favoriser la **plantation d'espèces végétales** plus économes en eau et résistantes aux sécheresses.

- **Signaler** la présence des nouvelles espèces végétales plantées et leurs propriétés par des affichettes d'information.

4.5 Je facilite l'infiltration d'eau

- **Désimperméabiliser** les parkings existants des bâtiments publics et les cours d'école pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.
- Systématiser les revêtements favorisant **l'infiltration des eaux de pluie** dans les nouvelles implantations ou rénovation de parkings, places, rues piétonnes, marchés...
- **Végétaliser** les sols en milieu urbain.
- Prévoir des « **noues d'infiltration** » pour les eaux de ruissellement des caniveaux et des avaloirs.
- Définir dans le PLUi un **pourcentage maximum** d'imperméabilisation à la parcelle après étude.

4.6 Je partage les expériences

Faire l'inventaire des actions réalisées par les acteurs publics ou privés du territoire pour un meilleur usage de l'eau et faire connaître les économies induites comme a pu le faire par exemple la STGA*.



Visite de l'usine de traitement de l'eau du Pontil

CONCLUSION

Face aux effets déjà perceptibles du dérèglement climatique, la gestion de l'eau constitue un enjeu central pour l'avenir du territoire du Grand Angoulême et ses habitants. Cette contribution, contenant 50 propositions d'actions, rédigée par le groupe « eau » du Conseil de développement, montre que la réponse doit être collective, cohérente et inscrite dans le temps.

Les préconisations formulées s'organisent autour de quatre thématiques et axes de travail :

- Je préserve la ressource en eau ;
- J'accompagne le changement de comportement ;
- Je contribue et je partage ;
- Je fais ce que je dis.

Elles s'appuient sur la préservation des milieux naturels, l'information et l'accompagnement de l'évolution des usages, la gestion de l'eau comme bien commun, et enfin la responsabilité particulière des collectivités à montrer l'exemple.

Le Conseil de développement souhaite, à travers ce travail, contribuer au débat public et nourrir la réflexion collective. Les préconisations ont vocation à servir de boîte à outil pour les élus et les services de GrandAngoulême pour construire avec toutes les parties prenantes **un grand PLAN EAU qui assurera un usage durable et raisonné de la ressource.**



Conférence de Bernard Legube sur l'eau et le changement climatique - Janvier 2024



Transitions

écologiques

ANNEXES

INTRODUCTION

- > **Table ronde** « L'eau, une ressource vitale. De multiples défis à toutes les échelles » du CESE le 9 décembre 2024 : <https://conseils-de-developpement.fr/evenement-cese-eau-une-ressource-vitale/>
- > Rapport « **Charente 2050** » de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Charente : <https://www.charente2050.fr/>
- > Plan d'action pour une **gestion résiliente et concertée de l'eau** <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-daction-gestion-resiliente-concertee-leau>
- > **Conférence à l'Alpha** le 9 janvier 2024 de Bernard Legube le Président du Conseil scientifique du Comité de bassin Adour-Garonne : <https://www.youtube.com/watch?v=4cztHT7Uws0>
- > Rapport du GIEC « **Climate Change 2023** » : https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf

THÉMATIQUE 1

PROPOSITIONS 1.2 ET 1.3

- > L'**indicateur national de la « Protection de la ressource en eau »** est en moyenne de 79,3 % en France Métropolitaine au 1^{er} janvier 2024 contre 64,3% sur le territoire du GrandAngoulême.
Source service SISPEA pour GrandAngoulême : <https://www.services.eaufrance.fr/collectivite/140714/2024>
- > Le site <https://dansmoneau.fr/> est un outil pour en savoir plus sur les **polluants chimiques** présents dans votre eau du robinet

THÉMATIQUE 2

INTRODUCTION

- > D'après la **SEMEA**, 95% de l'eau potable est consommée par les habitants de GrandAngoulême.

PROPOSITIONS 2.1

- > Des **conseils et du partage d'expériences** pour vous aider à faire des économies d'eau sur le site <https://www.jeconomiseleau.org>

PROPOSITIONS 2.2

- > D'après les **statistiques de l'INSEE** pour l'année 2022, 70,4% de l'habitat est un logement de type maison sur Grand Angoulême.
Source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200071827>

PROPOSITIONS 2.3

- > D'après les **statistiques de l'INSEE** pour l'année 2022, 29% de l'habitat est un logement de type appartement sur Grand Angoulême.
Source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200071827>

PROPOSITIONS 2.5

MAC EAU est un projet en Gironde qui vise à **réduire la consommation d'eau** des foyers.

Il combine :

- des actions techniques (diagnostic, installation d'équipements économes, suivi des consommations),
- des actions de sensibilisation (ateliers, conseils aux habitants).

Le projet implique les **collectivités et services de l'eau** pour diffuser les bonnes pratiques à l'échelle du territoire.

Site internet de l'opération MACEAU en Gironde

<https://www.jeconomiseleau.org/economies-deau/mac-eau>

> **Grand Cognac** offre des kits hydro-économes à installer chez soi pour réduire sa consommation. Chaque goutte compte.

Site internet de l'opération de Grand Cognac <https://www.grand-cognac.fr/les-actualites/preservons-la-ressource-en-eau-inscrivez-vous-pour-beneficier-de-votre-kit-hydro-0>

THÉMATIQUE 3

PROPOSITION 3.1

> Source service **SISPEA** pour GrandAngoulême :

<https://www.services.eaufrance.fr/collectivite/140714/2024>

PROPOSITION 3.2

> Déclarer sur le **portail DUPLOS** son forage pour prélever de l'eau souterraine pour un usage domestique d'un volume de moins de 1 000 m³ par an :

<https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/forages-domestiques-louverture-tele-declaration>

PROPOSITION 3.3

> **Portail particulier SEMEA**

<https://client.semea.fr/>

PROPOSITION 3.5

Exemples de chartes sur le partage et bonne utilisation de l'eau :

> Ville de Dijon

https://www.dijon.fr/wp-content/uploads/sites/24/2023/09/Charte_Eau_2023.pdf

> Département de l'Yonne

https://www.yonne.gouv.fr/contenu/telechargement/20995/174490/file/Dossier_de_presse_definitif.pdf

PROPOSITION 3.6

> Source sur **l'avis du CESE** en date du 29 novembre 2023 sur la tarification progressive de l'eau :

<https://www.lecese.fr/presse/communiqués/tarification-progressive-de-leau-le-cese-se-prononce-sur-les-limites-du-dispositif-actuel-et-suggere-des>

PROPOSITION 3.7

> **Des exemples d'actions solidaires**

<https://www.eauxdemarseille.fr/nos-engagements/contribuer-a-lengagement-societal/>

<https://www.marseille.fr/marseillereussit/solidarite>

THÉMATIQUE 4

PROPOSITION 4.3

> Source Arrêté du 8 septembre 2025 sur la **réutilisation des eaux usées traitées** pour les usages liés à la propreté urbaine : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052354804>

> **Source expérience de réutilisation des eaux usées traitées à Bergerac en Dordogne :**

<https://www.veolia.fr/medias/communiqués-presse/bergerac-on-nettoie-voirie-reutilisant-eaux-usees-traitees-technologies>

7. PROPOSITION 4.6

> **Source retour d'expérience de la STGA** sur le site

<https://plusfraichemaville.fr/retour-experience/projet/recuperation-eaux-angouleme>

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Michel BOUSCARY

Habitant d'Angoulême

Benoît DOUSSELIN

Habitant d'Angoulême

Annie DUMORTIER

Habitante - L'Isle d'Espagnac

Salmi LACHGAR

Représentant de Magnac-sur-Touvre (co-animateur du groupe)

Sylvain MAILLARD

Habitant de Saint-Yrieix-sur-Charente (co-animateur du groupe)

Jean-Jacques MENU

Représentant de la commune de Linars

Gaelle MINGAT

Habitante de Soyaux

Sylvie PASQUALAGGI SOMMER

Habitante de Saint-Yrieix-sur-Charente

Cyril PELISSIER

DéciDé.e.S! Ensemble pour Soyaux

Michel RIVET

Habitant de Champniers

Mathieu TALLON

SyBRA

Marie-Madeleine VINCENT

Habitante d'Angoulême



QUESTIONNAIRE : L'EAU ET SES USAGES

En septembre 2023, le Conseil de développement a interrogé les habitants sur leurs usages de l'eau à travers un questionnaire. Trois questions principales ont été posées :

1. Quelles mesures avez-vous pris pour réduire votre consommation d'eau cet été ?
2. Est-ce que vous craignez de manquer d'eau ?
3. Comment GrandAngoulême pourrait vous accompagner dans vos actions d'économies d'eau ?

Voici la synthèse des 162 réponses recueillies...

1 – Quelles mesures avez-vous pris pour réduire votre consommation d'eau cet été ?

☐ Récupération de l'eau (pluie, douche, cuisine, lessive)

Tout ce qui consiste à ne pas laisser l'eau se perdre et à la réutiliser.

➤ Idée centrale : récupérer, stocker et réutiliser chaque goutte possible.

☐ Réduction des douches et des bains

Tout ce qui touche à la sobriété dans l'hygiène quotidienne.

➤ Idée centrale : moins longtemps, moins souvent, moins de débit.

☐ Économies sur les WC / chasse d'eau

Tout ce qui vise à réduire l'eau potable utilisée pour les toilettes.

➤ Idée centrale : la chasse d'eau comme levier majeur d'économie.

☐ Arrosage du jardin : réduire, adapter, transformer

Tout ce qui concerne le jardin, les plantes et l'arrosage.

➤ Idée centrale : jardiner autrement, avec moins d'eau.

☐ Piscines, voiture, terrasse : usages supprimés ou limités

Tout ce qui concerne les usages jugés non essentiels.

➤ Idée centrale : renoncer à certains usages pour économiser l'eau.

☐ Équipements économes et adaptations techniques

➤ Idée centrale : la technique au service de la sobriété.

☐ Moins de lessives et vaisselle plus sobre

Tout ce qui concerne le linge et la vaisselle.

➤ Idée centrale : faire moins souvent et plus efficacement.

☐ Gestes du quotidien et vigilance permanente

Les petits gestes répétés et la prise de conscience.

➤ Idée centrale : l'attention quotidienne fait la différence.

☐ Réutilisation et logique circulaire de l'eau

Une approche plus globale et systémique.

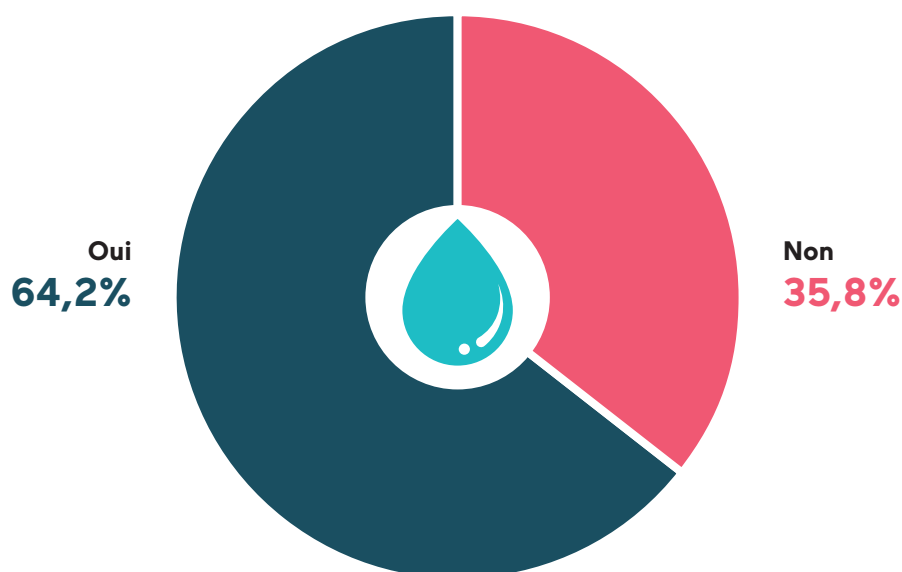
➤ Idée centrale : une eau, plusieurs usages.

En résumé

Les propositions se structurent autour de 4 grands leviers :

1. Récupérer l'eau
2. Réduire les usages (douches, arrosage, WC)
3. Adapter les équipements et les pratiques
4. Changer durablement les habitudes

2- Est-ce que vous craignez de manquer d'eau ?



3 - Comment GrandAngoulême pourrait vous accompagner dans vos actions d'économies d'eau ?

- ☐ **Information, sensibilisation et éducation**
➤ Mieux comprendre pour mieux agir
- ☐ **Aides financières et matérielles aux particuliers**
➤ Faciliter le passage à l'action
- ☐ **Récupération et réutilisation de l'eau (pluie, eaux grises)**
➤ Utiliser autrement une ressource précieuse
- ☐ **Accompagnement technique et ingénierie**
➤ Ne pas laisser les usager·es seul·es face à la technique
- ☐ **Réglementation, contrôle et exemplarité publique**
➤ Donner un cadre clair et cohérent
- ☐ **Agriculture et usages professionnels**
➤ Agir là où les volumes sont importants
- ☐ **Aménagement du territoire et urbanisme**
➤ Penser l'eau dès la conception
- ☐ **Réseaux et infrastructures**
➤ Ne pas perdre l'eau avant de l'utiliser
- ☐ **Gouvernance, confiance et lien avec les élu·es**
➤ Créer de l'adhésion

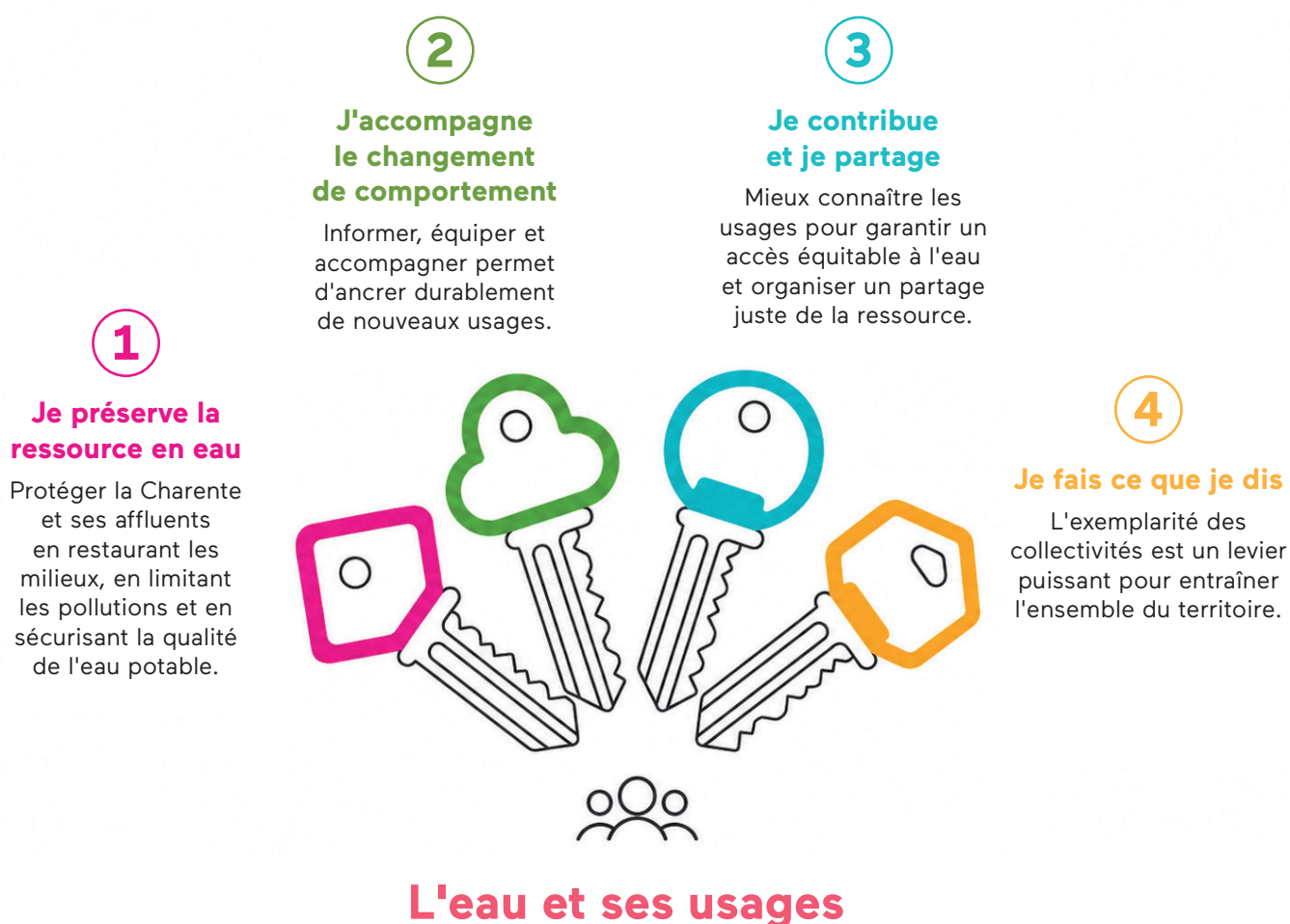
LECTURE TRANSVERSALE

En résumé

Trois leviers majeurs ressortent clairement :

1. Informer et sensibiliser
2. Aider concrètement (financièrement et techniquement)
3. Encadrer les usages à fort impact (agriculture, piscines, arrosage)

SYNTHÈSE



Le Conseil de développement de GrandAngoulême s'est autosaisi de la question de l'eau et de ses usages en 2023, dans un contexte marqué par les sécheresses, les inondations et les effets du changement climatique. Après deux années de travaux, de rencontres avec des experts, des acteurs du territoire et des visites de terrain, **les membres ont formulé une contribution visant à renforcer la résilience du territoire.**

Les préconisations s'articulent autour de quatre axes :

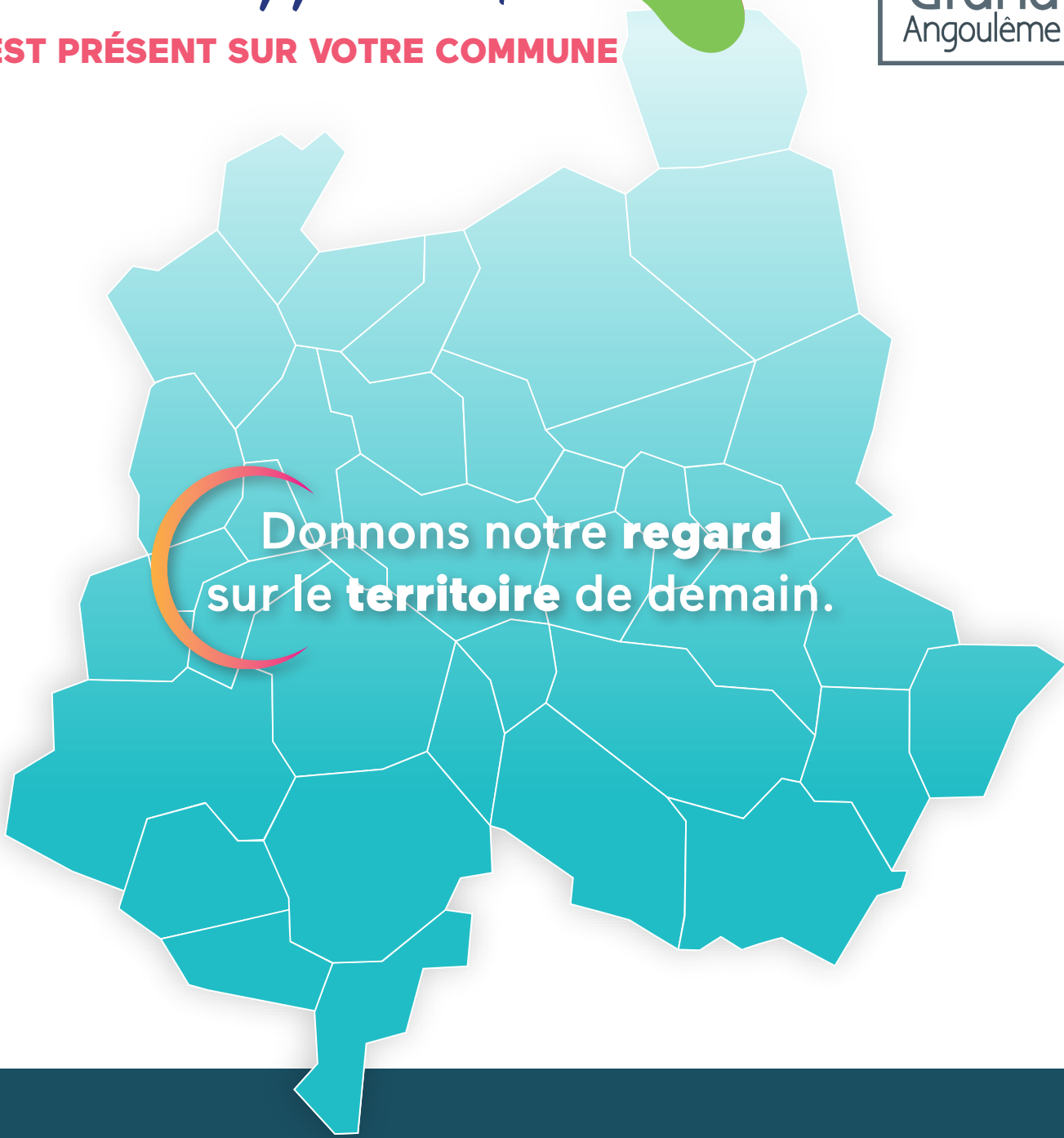
- Préserver la ressource en eau
- Accompagner les changements de comportement
- Mieux partager et suivre les usages
- Garantir la cohérence des politiques publiques.

Elles portent notamment sur la restauration des milieux aquatiques, la protection des captages, la réduction des pollutions, la sensibilisation des habitants, l'accompagnement aux économies d'eau, le suivi des consommations et une meilleure information du public.

Le Conseil de développement souligne l'importance d'une gestion durable, collective et solidaire de l'eau afin de préserver cette ressource essentielle, garantir son accès à tous et préparer le territoire aux défis climatiques à venir.

Le Conseil de développement

EST PRÉSENT SUR VOTRE COMMUNE



Donnons notre regard
sur le territoire de demain.

Credits photos : Conseil de développement de GrandAngoulême • Conception graphique : LB Creagraph - Avril 2026

Pour nous connaître et nous rejoindre

Conseil de développement de GrandAngoulême

25 Bd Besson Bey - 16023 ANGOULEME CEDEX - 05 45 93 08 28
conseildedeveloppement@grandangoulême.fr

 www.codevgrandangoulême.fr

 [Codevangoulême16](https://www.facebook.com/Codevangoulême16)

 [company/codev-grandangoulême](https://www.linkedin.com/company/codev-grandangoulême)

